

MÉTIERS ET OBJECTIFS

Le CAP Productions Horticoles:

L'horticulteur prépare et entretient les sols et les cultures, effectue les travaux nécessaires à la croissance et la multiplication des végétaux (semis, repiquage, greffage-bouturage) et à leur entretien.

Il applique des fertilisants ou des traitements phytosanitaires, assure la récolte des produits et leur conditionnement.

L'horticulteur travaille en plein air (cultures de plein champ) ou sous abri (cultures sous serre), le plus souvent en équipe.

Prépare aux métiers suivants :

Ouvrier en productions horticoles (floriculture, maraîchage, pépinière, arboriculture)

Chez un maraîcher, il cultivera des légumes ou chez les horticulteurs, des fleurs et des plantes en pot.

La finalité du CAP est l'entrée dans la vie active. Cependant, des élèves de très bon niveau ont la possibilité d'envisager une poursuite d'études en Seconde Professionnelle ou en Première Bac Pro.

CONDITIONS ET PROCÉDURE D'ADMISSION

Après une classe de 3ème et sur examen du dossier par la Commission Académique d'Affectation qui se réunit en juin



Stages en entreprise

15 semaines sur 2 ans